Quels arguments puis-je utiliser pour que le patron trouve une solution à mon problème ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 12 septembre 2003

Je suis employé dans une société qui comporte 3 bureaux paysagers individuels articulés autour de la pièce centrale où fume presque continuellement une des deux assistantes ; je ne supporte plus cet état de fait. Je suis dans le seul bureau qui n'a pas de fenêtre sur l'extérieur et ne peux donc pas l'aérer à ma guise. Quels arguments puis-je utiliser pour que le patron trouve une solution à mon problème ?

Cordialement

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les conseils pratiques que DNF vous propose. DNF propose à ses adhérents des modèles de lettres à partir desquels chacun peut construire sa propre demande. si vous n'êtes pas adhérent, nous vous les ferons parvenir par courriel séparé.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac